

ANNÉE 2025 ODP COMMERCES

(occupation du domaine public à but commercial)

1. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne

Raison sociale

Nom / Prénom du représentant

Téléphone

Mail

Merci de bien vouloir renseigner votre adresse mail afin d'éviter les envois postaux.



N° Siret

code APE

Joindre obligatoirement l'extrait K-bis de moins de 3 mois

Adresse de l'établissement

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du commerce)

Nature du commerce

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date :

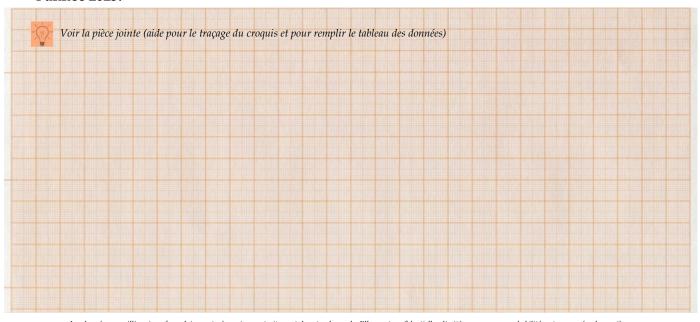
En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée <u>sans délai</u> au Service Sécurité Domaine Public (changement d'adresse, cessation d'activité....)

2. DECLARATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2025

Je déclare sur l'honneur occuper le domaine public dans le cadre de mon activité commerciale, entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.

Je certifie que le croquis présenté ci-dessous correspond à mon occupation du domaine public pour l'année 2025.



Les données recueillies via ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont confidentielles, limitées aux personnes habilitées et conservées de manière sécurisée durant la durée strictement nécessaire, conformément au RGPD. Pour plus d'information ou pour l'exercice de vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, limitation et portabilité, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : sdp@ville-tulle.fr

Type d'occupation	par m²	à l'unité
ODP simple (au m²) (table-chaise-parasol-pot de fleurs)		
ODP aménagée-fermée (au m²) (terrasse en bois - installation sur une place de stationnement)		
ODP bâties (au m²) (construction - véranda)		
Distributeur-Automate (au m²)		
Chevalet (à l'unité)		
Portant (à l'unité)		
Présentoir (à l'unité)		
Support publicitaire (à l'unité) (flamme)		

Je m'engage à payer la redevance calculée en fonction des données mentionnées dans le tableau, ci-dessus.

Ce dossier doit être remis impérativement <u>avant le 31 janvier 2025</u> (exception pour un commerce qui ouvre en cours d'année), soit :

- par mail à sdp@ville-tulle.fr,
- par courrier postal,
- à l'accueil du service Sécurité Domaine Public (S.D.P.).

Dès réception de votre dossier <u>complet</u>, et d'après votre présente déclaration, un arrêté municipal et une facture d'occupation du domaine public seront établis.

Un contrôle sera effectué en cours d'année par un agent du S.D.P. (Service Sécurité Domaine Public)

Si les données inscrites sur la présente déclaration sont supérieures à celles constatées sur place par l'agent, le solde de la redevance sera affecté sur l'occupation du domaine public de 2026, <u>sur la base des tarifs</u> de 2026.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION		
AVIS DU SERVICE SÉCURITÉ - DOMAINE PUBLIC		
⇒ Contrôler le/ par		
Avis conforme à la déclaration d'occupation du domaine public		
☐ Modifications à apporter à la déclaration initiale :		

Tulle, le (signature obligatoire avec cachet de l'entreprise)

Service Sécurité - Domaine Public Mairie de Tulle 10 rue Félix Vidalin CS 30125 19012 TULLE CEDEX Tel: 05 55 26 64 61 sdp@ville-tulle.fr